

**Relevé de conclusions conseil de quartier centre-ville  
Vendredi 12 septembre 2002**

**Présents :**

Elus municipaux : Rodolphe CHALLET, Bernard JOURDAIN, Catherine REYSSAT, Alain GARCIA

Personnel Municipal : Laurence FAUCON, Chef du service Concertation et Conseils de quartiers, Laurence MARILLEAU, Assistante

Représentants des habitants du quartier : Denys BOURDEAU, Brigitte DURGAND, Charles JOLY, Mauricette MACKÉ, Maurice BAGOT, Jean-Luc BAUMARD, Susan BURGESS, Jacqueline CENTAZZO, Jacques DELMONT, Antoine ERMENEUX, Catherine GANIVET, Caroline DURAND, Jean-Gabriel HERNANDEZ, Philippe HOFMANN, Isabelle JENOT, Michèle JOUSSEAUME, Marie-Paule METAIS, Jacques MORIN, Marielle NEVERS, Emmanuelle VITTU, Laurent BERENGER, Ghislaine COLOMER, Françoise GEAY, Yves RIVET, Jean-Marie WACK, Christine LEVAIN, Mireille TREBUCQ, Maurice HIBERT

Excusés : Gilles ALBERT, Romuald AROLDI, Gilles CHASSAGNARD, Jean-Michel GELOT, Marc VECHAMBRE, Valérie HERAULT, Evelyne GUION, Isabelle GAUTHIER

Absents : Nathalie NOUZILLE

---

**1<sup>er</sup> point abordé** : Règlement intérieur : adopté à la majorité, une voix contre, une abstention

**2<sup>d</sup> point** : les aménagements urbains en cours ou programmés en centre-ville :

- **Place du Roulage** :

Un représentant des commerçants de la rue de la gare étant présent dans le public ainsi qu'une représentante de parents d'élèves de l'école St Hilaire, un débat s'engage sur l'aménagement proposé. Les questions suivantes ont été abordées :

- La décision sur les sens de circulation des voies Perochon et Verdun doit être suspendue pour être traitée en liaison avec l'aménagement de la place de la Brèche
- L'accès des parents à l'école St Hilaire : trouver une solution type places "rouges" (arrêt minute) en deçà du parvis ou à proximité immédiate; à ce sujet, comment est envisagée la traversée de la voie par les enfants? L'objectif est de concilier les accès à la poste et à l'école et la sécurité des piétons
- Le stationnement en épi prévu au centre de la rue de la Gare (se reporter au plan) est jugé dangereux et préjudiciable : proposition de le reporter sur le côté ;

- D'après le plan communiqué aux membres du Conseil, le "tournez à gauche" vers la rue des Trois Coigneaux en venant de la rue de la gare serait maintenu. Le Conseil souhaite que ce soit interdit pour des raisons de sécurité
- Faire étudier par les services la possibilité d'un aménagement semi-piéton pour la rue Perochon, le Conseil étant conscient que la place du Roulage constituant un carrefour stratégique, cette voie est très empruntée
- Placette de l'ancien office de tourisme : trouver une solution mixte entre places de stationnement et espaces verts
- Questions diverses :
  - Comment s'effectue la sortie de la rue Solférino sur le rond-point?
  - Où s'arrêtent les bus? Quelles voies empruntent-ils ?
  - Y a-t-il des pistes cyclables prévues (y compris rue de la Gare)?

A la suite de ce débat, il est proposé que lorsque des aménagements tels que celui-ci sont étudiés en conseil, des « personnes qualifiées » soient conviées par le Conseil : représentants d'associations concernées et techniciens et que les dossiers parviennent aux membres du Conseil avant la séance.

- Place de la Brèche : question soulevées :

- Impact hydro-géologique de la création d'un parking souterrain
  - Multiplexe cinématographique : les avis des conseillers sont partagés quant à un aménagement privé sur un emplacement public. De l'avis général, un multiplexe en centre-ville est attractif mais que deviennent les anciens cinémas ? Une étude de marché a-t-elle été réalisée ? Quel impact paysager ? Un conseiller propose qu'un référendum d'initiative locale soit lancé sur cet aménagement.
  - Arbres : qu'en sera-t-il des arbres ? Quelles essences seront replantées ? Serait-il possible d'avoir un état sanitaire des arbres autour de la place ?
  - Circulation : le schéma de circulation autour de la place est-il arrêté ? Les rues Ricard et V. Hugo sont-elles appelées à devenir piétonnes ?
  - Attractivité de la place : dans le pré-programme il est proposé de lui conférer une attractivité touristique. Il est proposé d'aller plutôt dans le sens d'une place animée et conviviale
  - Calendrier des travaux : quand sera-t-il communiqué ? Comment s'articule-t-il avec les travaux de l'avenue de Paris et de la Place du Roulage ?
- De façon générale, les conseillers attendent les premières propositions de plans d'aménagement pour se prononcer.

### **3<sup>ème</sup> point : questions diverses**

- Rue du petit banc : demande de rétablissement des cases de stationnement payant
- Rue de l'Arsenal : problèmes de circulation
- Place du Donjon : transmettre les échéances de la concertation et des travaux
- Place du Port : le projet a été examiné en réunion de bureau. Il est proposé qu'il soit revu et mis à l'ordre du jour du prochain Conseil
- Aménagement des bords de Sèvre : problème de nettoyage et détérioration du pont Bellay
- Cale du Port : problème de voirie quai de Belle-île
- Rue Mazagran : sécurité des piétons en cause ceux-ci sont obligés de descendre sur la voie. Demande de mise en place de plots
- Eclairage supplémentaire à prévoir à l'angle des rues J. Macé et Gambetta
- Allée des Acacias : les arbres seront-ils replantés ?
- Rue Tartifume : une réunion publique devait avoir lieu. Quand ?
- Rue Basse : sécurité des piétons

### **4<sup>ème</sup> point** Calendrier des réunions

- réunions de bureaux : 4 octobre et 15 novembre, 20H15

- -Conseils : 22 octobre et 3 décembre, 20H30

Catherine Ganivet clôt la réunion en souhaitant que soient prévues des rencontres des coprésidents avec le Maire de Niort pour l'informer de vive voix des avis et des réflexions majeures en cours au sein du Conseil de quartier.